



HOPITAL MARITIME VANCAUWENBERGHE

Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles
Convalescence et Soins de suite
Réhabilitation Respiratoire
Addictologie

Enregistrement CRC Greffe
le 18/10/2022
Greffe 2022-561

Chambre régionale des comptes
Hauts-de-France
A l'attention du greffier de section

Hôtel Dubois de Fosseux
14 rue du Marché au Filé
62012 ARRAS Cedex

Référence à rappeler :

Direction

BE 42 - 2022

Réf. : ROD 2021 - 0077

Greffe N°2022 - 956

Zuydcoote, le 17 octobre 2022

RAR 1A 188 776 9950 0

BORDEREAU DE TRANSMISSION

NOMBRE ET DESIGNATION DES PIECES
Monsieur, Veuillez trouver ci-joint la réponse aux observations définitives et aux recommandations relatives au contrôle des comptes et de la gestion de l'Hôpital maritime de Zuydcoote dûment signée par monsieur le Directeur. Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

☺ Monsieur le Directeur,


D.BLONDIAUX

Pour le Directeur,
La Directrice Adjointe
Laurine ROBLOT



HOPITAL MARITIME VANCAUWENBERGHE

Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles
Convalescence et Soins de suite
Réhabilitation Respiratoire
Addictologie

Réponse au rapport d'observations définitif

Réf. : ROD 2021-0077

Greffé N°2022-956

L'Hôpital Maritime Vancauwenberghe de Zuydcoote accuse réception de la notification du ROD réceptionné le 26 juillet 2022 suite au contrôle de la CRTC déclenché en date du 8 novembre 2021.

Ce contrôle rentrant dans le cadre de l'enquête nationale sur l'impact de la crise sanitaire, nous a permis également de prendre le recul nécessaire sur les cinq dernières années, et particulièrement, d'évaluer les effets de notre nouvelle gouvernance effective depuis septembre 2019, suite au changement de direction.

En tant que Chef d'établissement, je tiens à souligner la qualité des échanges avec les personnes mandatées par la CRTC tout au long de la procédure. Notre collaboration a été perçue comme une période constructive par l'ensemble des collaborateurs participants. Elle a donc pu conforter nos visions et perspectives, mais aussi nous permettre de prendre le recul nécessaire pour améliorer notre plan d'action.

Sur le fond, même si l'ensemble de nos réponses n'ont pas été reprises dans le cadre de la procédure contradictoire, l'ensemble des remarques du ROD reflètent nos échanges et sont perçues comme des préconisations constructives et non assassines. Celles-ci permettront d'amender notre programme de mesures rectificatives ayant pour objet d'améliorer la qualité de la gestion globale de l'établissement. Cette perspective est d'ailleurs déjà en cours.

Sur la forme, le lecteur initié au fonctionnement d'un établissement sanitaire et de ses règles de fonctionnement pourra aisément comprendre certaines préconisations sans qu'elles ne soient considérées comme le reflet de la gestion globale de l'établissement. Mais, comme ce rapport sera rendu public, pour le lecteur « lambda », il nous paraissait souhaitable de moduler certains propos, comme le manque de rigueur de gestion, qui, tiré de son contexte et d'un constat sur un seul exercice, peut être sujet à interprétation néfaste pour l'établissement.

L'Hôpital Maritime de Zuydcoote est un acteur essentiel dans le schéma d'organisation du soin sur le territoire de la Flandre Maritime et Intérieure et même de la région. Il est donc nécessaire de le consolider tant sur son projet médical comme pôle d'excellence en rééducation. La situation de notre « vieille dame » héritage d'un patrimoine architectural de plus de 120 ans rend complexe la projection de sa modernisation technique, son entretien et par déclinaison, son attractivité et efficience. Les aides financières substantielles de l'état corrélées avec des efforts de maîtrise de dépenses « hors Titre 1 » ont permis d'améliorer la situation financière et le recours à nouveau possible à l'emprunt. Il s'agira donc de définir un nouveau PGFP dont l'élaboration restera encore difficile tant que les modalités de financements futurs de SSR, futur SMR ne seront pas clarifiées par la DGOS.

D'autre part, les aides apportées via l'ARS, 1 977 791 € sur dix ans et une seule subvention de 1 Million d'euros en 2021 pour des projets d'investissement majeurs (Balnéo 4 000 000 € HT et Hôpital de Jour Addicto 900 000 € HT), restent insuffisantes comme soutien, au regard des dossiers déposés. Ceci sans compter nos réponses à Appel à Projet restées infructueuses malgré leur éligibilité qui pourraient contribuer à l'effort d'investissement et à la modernisation de notre plateau technique. Il s'agira donc de chercher d'autres sources de financement hors budget de santé publique.

A Zuydcoote,

Le 11 octobre 2022

Monsieur le Directeur,



